

CONSUMER LOCAL



Consommer local

Minjar locau

La marque « Valeurs Parc Naturel Régional »®

La marque « Parc » distingue des produits, services ou savoir-faire emblématiques des valeurs de développement durable des Parcs naturels régionaux. Elle appartient au ministère de l'environnement. Elle est donc nationale, vous la retrouverez dans la plupart des Parcs.



La marque s'appuie sur trois piliers fondamentaux :

- Elle s'inscrit dans le territoire, elle valorise les ressources naturelles et culturelles du territoire.
- Elle respecte l'environnement et contribue au maintien, voire au renforcement, de la qualité des milieux.
- Elle contribue au développement par et pour l'homme, elle est issue d'un engagement et respecte l'humain et son travail.

D'autres labels, marques et certifications existent et sont indiqués pour chaque producteur, dans les pages suivantes : Bienvenue à la ferme, Marchés de producteurs de pays, Accueil paysan, Agriculture biologique. Plus d'informations sur le site du Parc, rubrique Vivre / je consomme local.



PARC NATUREL RÉGIONAL
PÉRIGORD-LIMOUSIN

Marchés et foires

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Exclusivement composés de producteurs, ces marchés, outre leur caractère chaleureux et convivial, garantissent la qualité des produits, en direct de la ferme ou de l'atelier de l'artisan, et une ouverture du monde rural vers l'estivage de passage.

Les dépliants des Marchés de Producteurs de Pays des deux départements seront disponibles dans les Offices de tourisme, au Parc et auprès des contacts suivants.

Contact Périgord :
Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Pôle Tourisme et Promotion
Tél. : 05 53 35 88 90 / Fax : 05 53 53 43 13
tourisme.promotion@dordogne.chambagri.fr
www.marches-producteurs.com/dordogne

Contact Limousin :
Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne
Tél. : 05 87 50 40 00
bienvueualafirme@haute-vienne.chambagri.fr
www.marches-producteurs.com/hautevienne

AUTRES MARCHÉS FESTIFS

De nombreux marchés festifs sont organisés l'été. Se renseigner auprès des offices de tourisme.

MARCHÉS AU GRAS ET AUX TRUFFES

THIVIERS : marché au gras tous les samedis matin de mi-novembre à mi-mars devant la Maison du Foie Gras, place Foch à Thiviers. Foires primées au gras et aux truffes organisées par le Comité Foie Gras de Thiviers. Marché contrôlé aux truffes à partir du 1^{er} samedi de décembre et jusqu'à fin février le matin avec la Fédération Départementale des Trufficulteurs du Périgord et la Groupement des Trufficulteurs de St-Pantaly-d'Excideuil. Rens. : 05 53 35 88 72.

BRANTÔME-EN-PÉRIGORD : marché certifié aux truffes le vendredi matin, de décembre à fin février à l'Office de Tourisme PÉRIGORD Dronne Belle (bureau d'accueil de Brantôme) à partir de 9h. Une fois par mois, démonstrations et dégustations culinaires autour de la truffe (animation gratuite). Groupement des trufficulteurs « Terre de Truffes » : 05 53 06 34 35.

ST-YRIEIX-LA-PERCHE : marché primé au gras les vendredis ou samedis de novembre à mars, salle de la Halle, le matin.
Rens. : OT 05 55 08 20 72



Marché festif

MARCHÉS TRADITIONNELS LES MATINS

MARDI : Champagnac-la-Rivière, Thiviers, Brantôme-en-Périgord (marché de producteurs de mi-juin à mi-septembre), Mareuil-en-Périgord.

MERCREDI : Piégut-Pluviers, Cognac-la-Forêt.

JEUDI : La Coquille (2^e et 4^e), Oradour-sur-Vayres, St-Pardoux-la-Rivière, Cussac.

VENDREDI : Brantôme-en-Périgord, Châlus (1^{er}, 3^e, 4^e), Rochechouart, Aixe-sur-Vienne, Nexon.

SAMEDI : Nontron, Rochechouart (petit marché), St-Mathieu, Flavignac, Aixe-sur-Vienne, St-Junien (halles couvertes), St-Yrieix-la-Perche (1^{er} et 3^e samedi du mois) et Thiviers.

DIMANCHE : St-Pardoux-la-Rivière, Jumilhac-le-Grand (juillet/août), Rilhac-Lastours (3^e), Saint-Laurent-sur-Gorre (3^e).

LES FOIRES

- **MAREUIL-EN-PERIGORD** : tous les 28 du mois.
- **SAINTE-PARDOUX-LA-RIVIERÈRE** : 2^e mardi du mois.
- **LA COQUILLE** : 1^e et 3^e jeudi du mois.
- **CHÂLUS** : 2^e jeudi du mois.
- **ORADOUR-SUR-VAYRES** : 3^e jeudi du mois.
- **AIXE-SUR-VIENNE** : 1^{er} vendredi du mois.
- **NEXON** : 3^e vendredi du mois.
- **ST-YRIEIX-LA-PERCHE** : 2^e et 4^e vendredi du mois.
- **SAINTE-JUNIEN** : 3^e samedi du mois.
- **ST-LAURENT-SUR-GORRE** : le 23 de chaque mois.
- **ROCHECHOUART** : le 26 de chaque mois.
- **CUSSAC** : 2^e vendredi du mois.

>> *à savoir* :

Un marché aux Cèpes du Périgord se tient tous les jours à Saint-Saud-Lacoussière, en période de pousse à partir de 16h.